

Etude rétrospective et prospective sur les départs à la retraite dans la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie

Données CNRACL et IRCANTEC de 2015 à 2019 pour la partie rétrospective

Données BS 2019 pour la partie prospective



Bruno Dauba

Marion Cartier

Sommaire

Méthodologie	2
Départ à la retraite en Haute-Savoie de 2015 à 2019	3
Informations générales	3
Informations sur les fonctionnaires	5
Comparatif de la Haute-Savoie avec les départs à la retraite au niveau régional et national	6
Informations générales	6
Informations sur les fonctionnaires	10
Projection des départs à la retraite en Haute-Savoie	13

Méthodologie

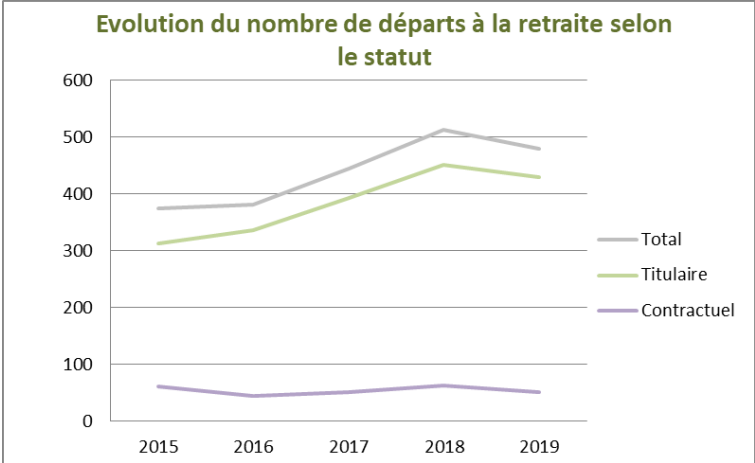
Cette étude se base sur les données IRCANTEC et CNRACL sur la période 2015 à 2019 pour la partie rétrospective. Elles ont été récupérées sur le site données sociales. Après nettoyage des bases (ex. suppression des lignes concernant d'autres fonctions publiques), il restait 226321 agents. Les données pour la Haute-Savoie seront comparées aux données pour la région Aura et la France. Afin de faciliter les comparaisons, des regroupements ont été effectués comme le choix de regrouper filière médico-sociale et médico-technique. La filière médico-technique représentant une infime part des départs à la retraite au niveau national, ce regroupement n'a pas d'effet quant à la précision des résultats.

Pour établir les projections de départ à la retraite, nous avons utilisé les données du BS 2019. Cette source permet d'avoir accès à des données individuelles notamment l'âge de l'agent au 31/12/2019. Cette base de données regroupe 14143 agents soit environ $\frac{3}{4}$ des effectifs de la FPT de Haute-Savoie.

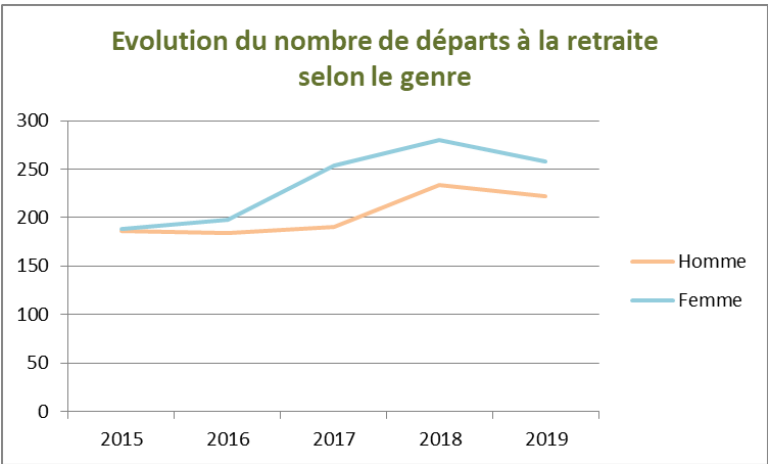
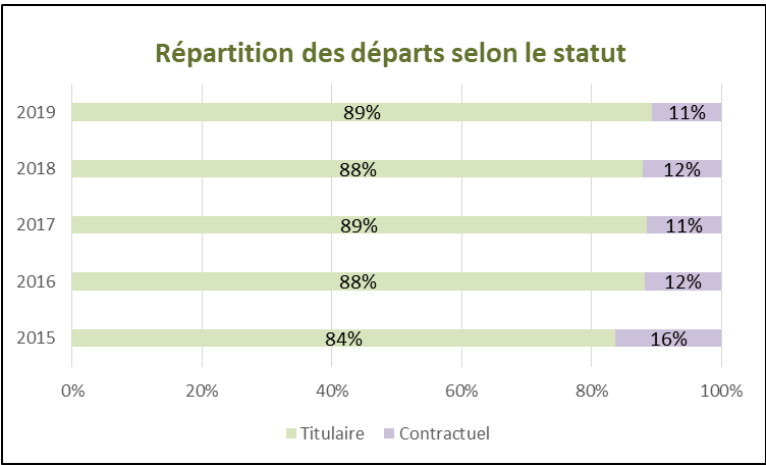
Ce travail se décompose en 3 temps : une première partie uniquement dédiée à la Haute-Savoie, une seconde permettant de comparer les données du département avec la région Aura et la France et une dernière partie présentant des projections de départs à la retraite pour la Haute-Savoie.

Départ à la retraite en Haute-Savoie de 2015 à 2019

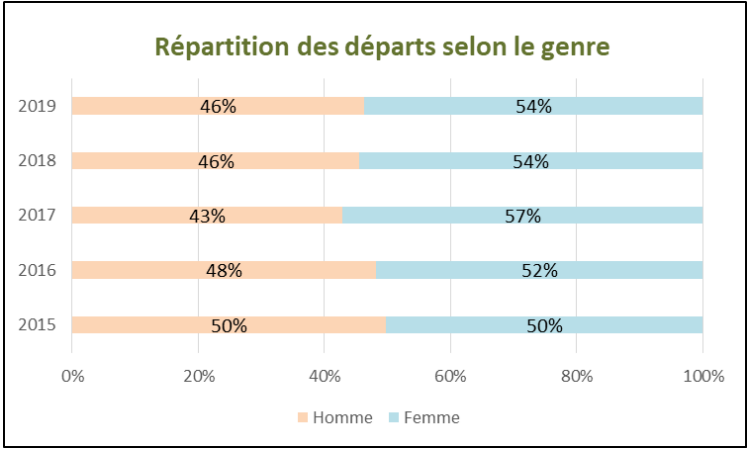
Informations générales

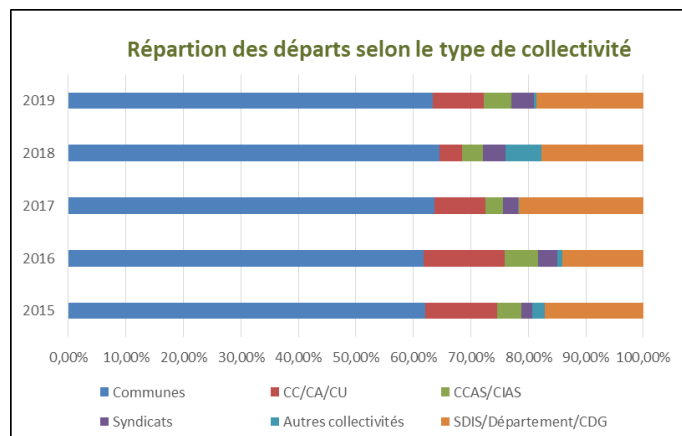
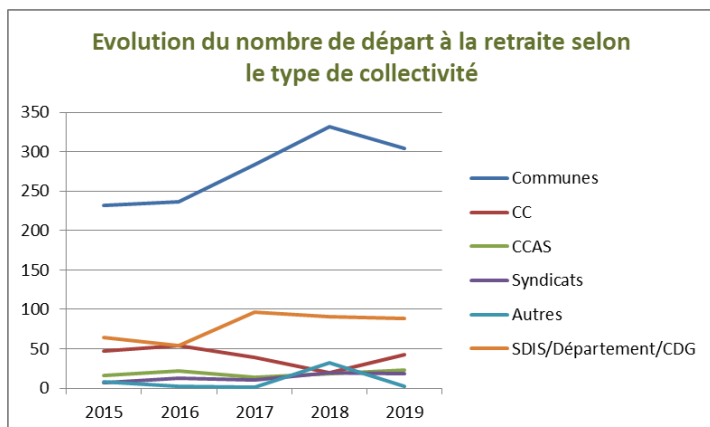


Les départs à la retraite des contractuel(le)s sont stables voire en baisse alors que ceux des fonctionnaires sont globalement en hausse sur la période. Ce qui implique une baisse de l'influence des contractuel(le)s dans les départs à la retraite.

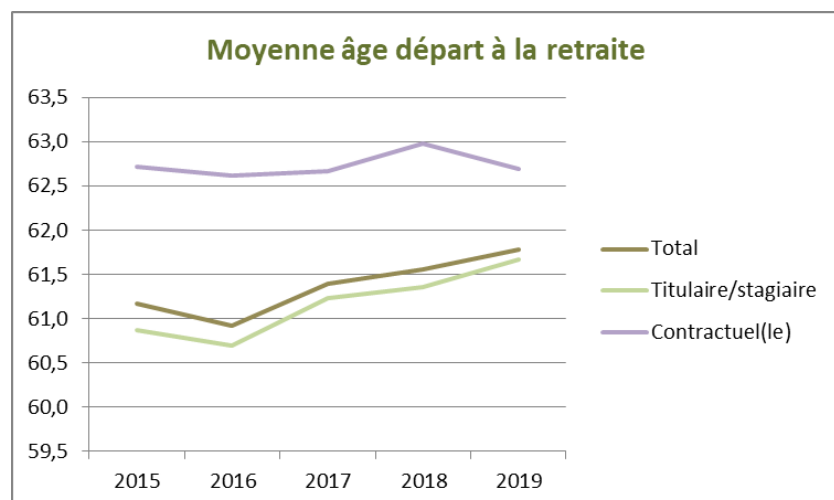


Les départs à la retraite des femmes et des hommes suivent une évolution relativement similaire. Néanmoins, entre 2015 et 2019, les femmes ont gagné de l'importance dans les départs à la retraite.



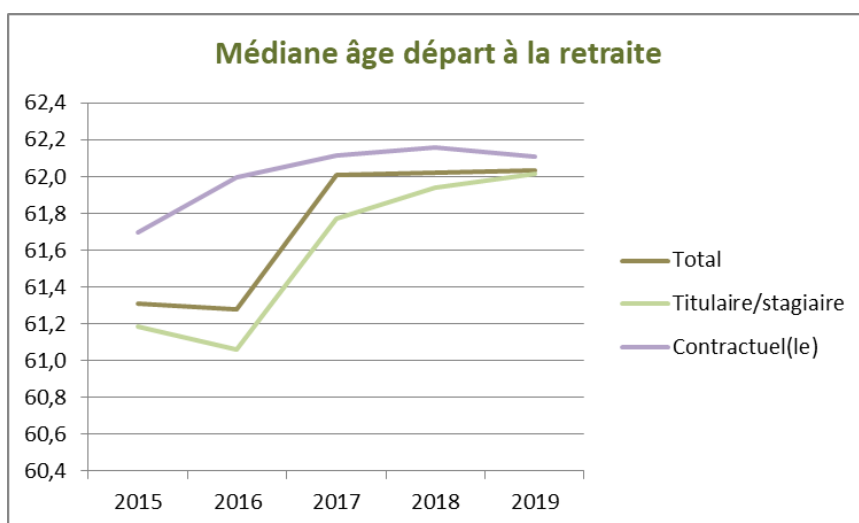


Les départs à la retraite dans les CC/CA/CU ont diminué alors que pour les autres groupes de collectivités la tendance est à la hausse. Ce qui implique une baisse du poids des CC/CA/CU dans les départs à la retraite.

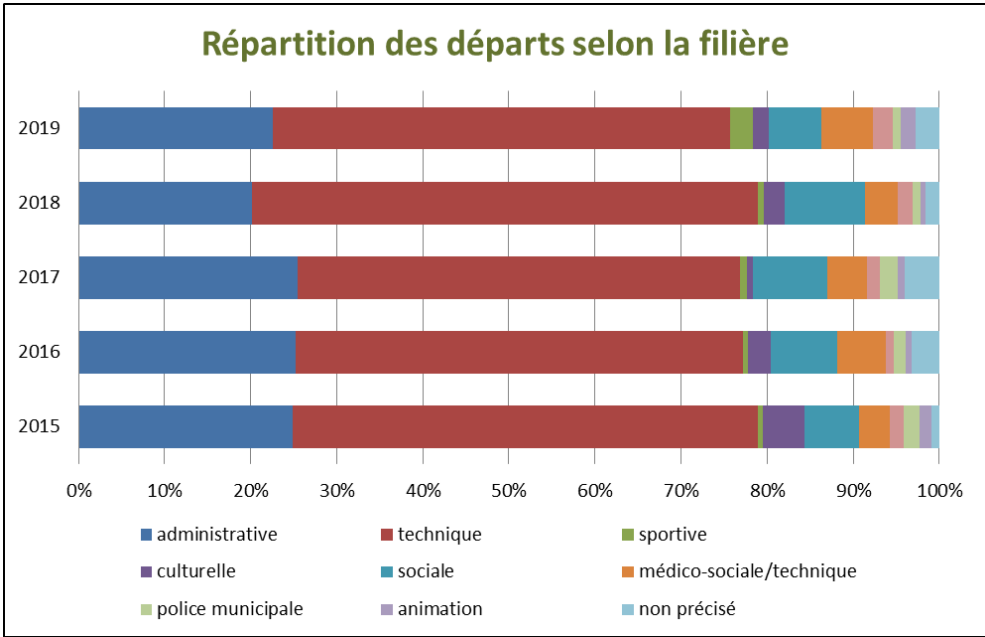


En moyenne en 2019, les contractuel(le)s partent à la retraite environ 1 an après les fonctionnaires. L'âge moyen de départ à la retraite des contractuel(le)s reste assez stable alors que celui des fonctionnaires a gagné près de 10 mois entre 2015 et 2019. Ceci pourrait être le signe d'un possible alignement des différents statuts.

Cet alignement se retrouve dans l'âge médian. Alors qu'il était différent de 6 mois entre les fonctionnaires et contractuel(le)s en 2015. Celui-ci est quasiment similaire en 2019. Globalement, 50% des agents partent à la retraite à un âge égal ou inférieur à 62 ans.

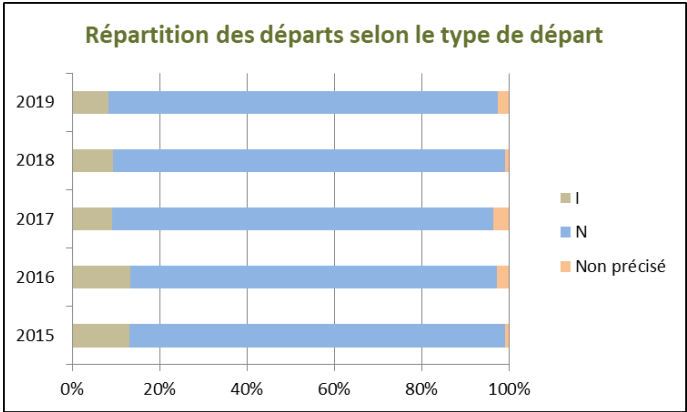
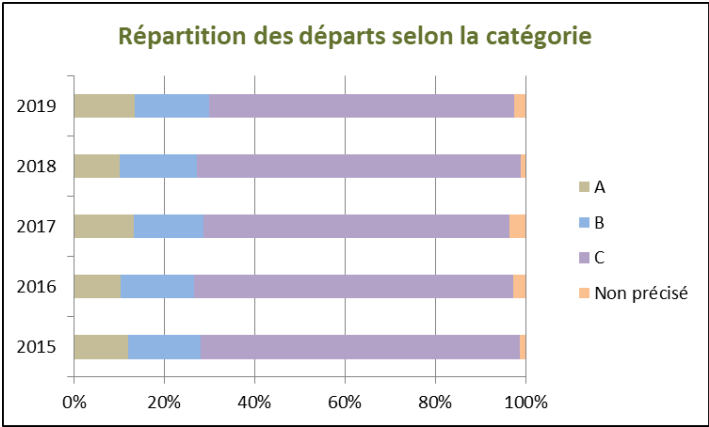


Informations sur les fonctionnaires



Evol. poids filière entre 2015 et 2019	
administrative	-2,31
technique	-0,85
sportive	1,93
culturelle	-2,93
sociale	-0,33
médico-sociale	2,55
incendie et secours	0,73
police municipale	-0,98
animation	0,35

Parmi les évolutions les plus notables, les filières administratives et culturelles perdent de l'influence dans les départs à la retraite alors que les filières sportives et médico-sociales/techniques gagnent de l'influence.

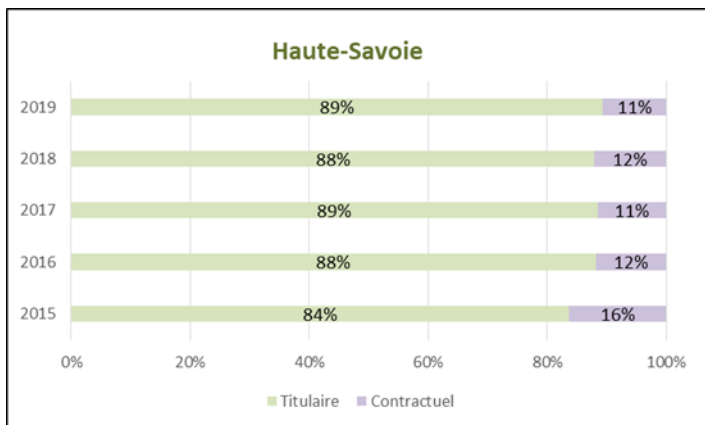


Le poids qu'occupent les retraites pour invalidité a diminué entre 2015 et 2019.

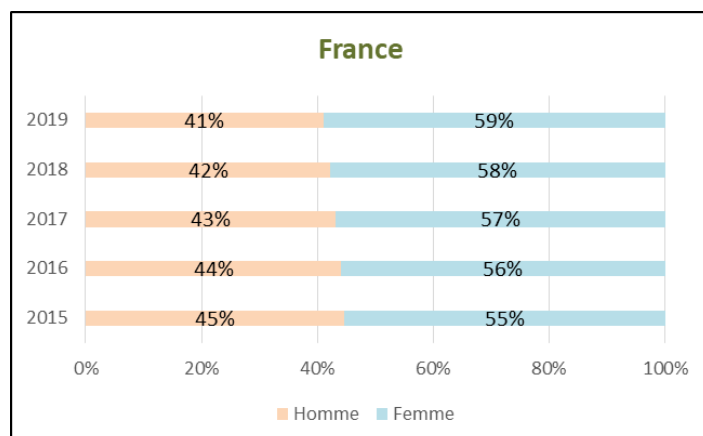
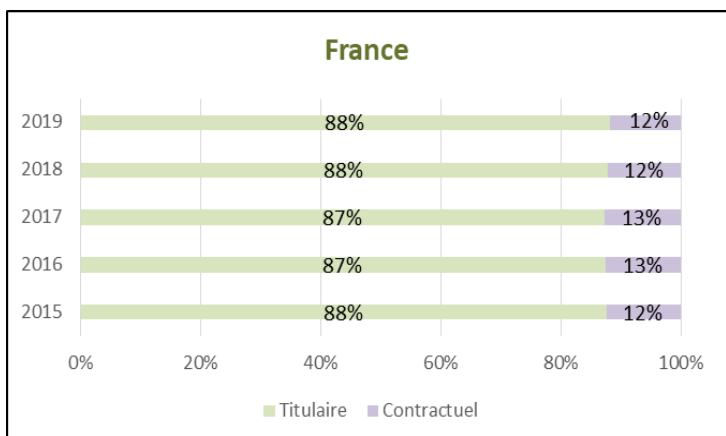
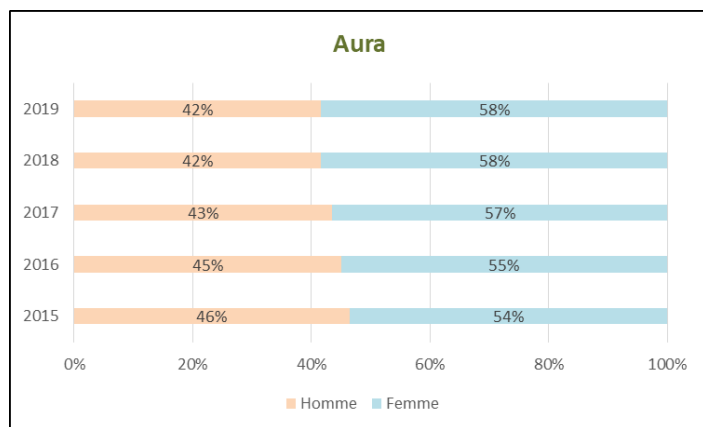
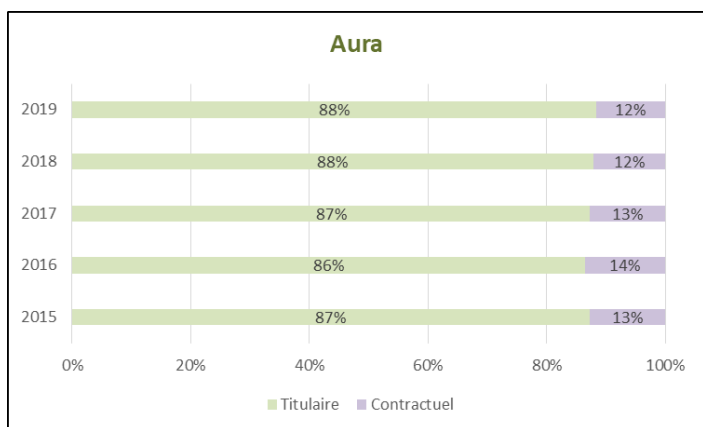
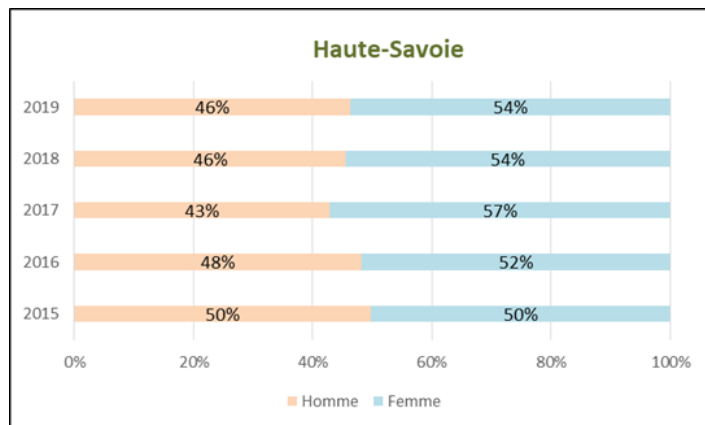
Comparatif de la Haute-Savoie avec les départements à la retraite au niveau régional et national

Informations générales

Répartition des départs selon le statut



Répartition des départs selon le genre



La répartition des départs selon le statut et le genre est globalement similaire au niveau départemental, régional et national. La répartition homme/femme est moins déséquilibrée au niveau départemental. Les femmes ont tendance à occuper une place plus importante dans les départs à la retraite.

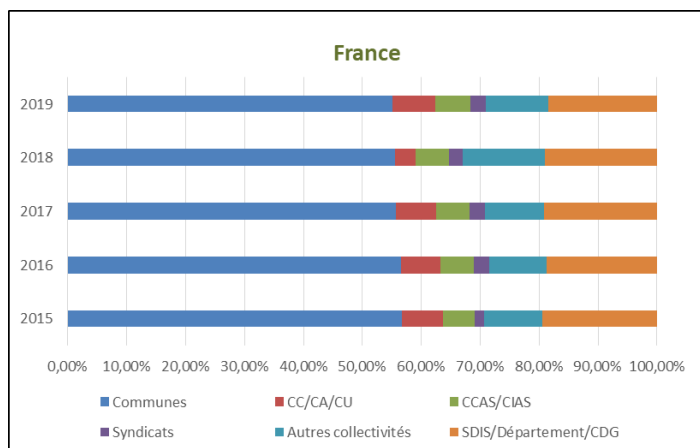
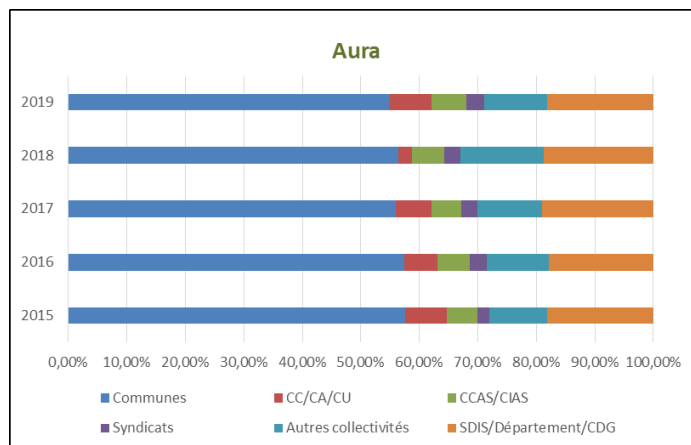
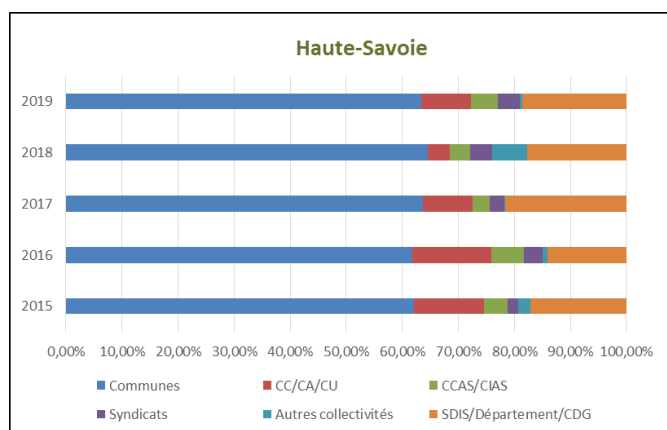
A noter que la structure des départs au niveau régional est plus proche de la structure du niveau national.

	Haute-Savoie	Aura	France
Total	28%	28%	31%
Fonctionnaire	37%	29%	32%
Contractuel(le)	-16%	17%	24%

	Haute-Savoie	Aura	France
Homme	19%	15%	20%
Femme	37%	39%	39%

Les tableaux ci-dessus recensent l'évolution du nombre de départs à la retraite entre 2015 et 2019. Le nombre de départs à la retraite évolue positivement pour les contractuel(le)s au niveau régional et national alors qu'il diminue fortement pour la Haute-Savoie. A l'inverse, les départs à la retraite des fonctionnaires évoluent plus fortement comparé à l'Aura et la France. Ce qui explique la perte de l'influence des contractuel(le)s dans les départs au niveau départemental.

Répartition des départs selon le type de collectivités

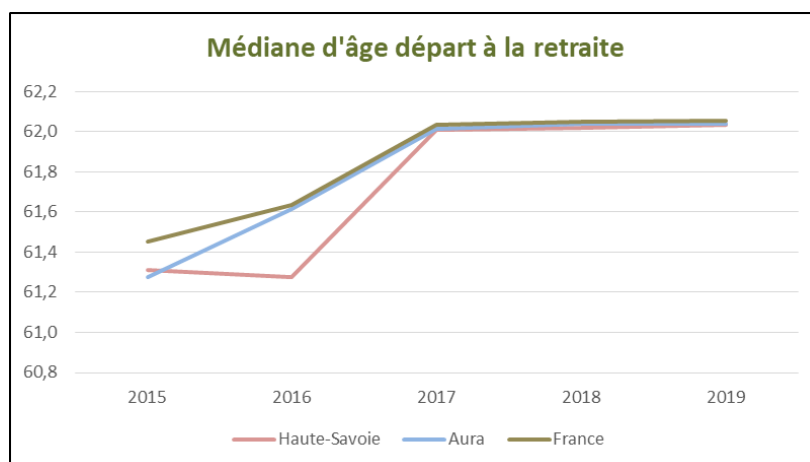
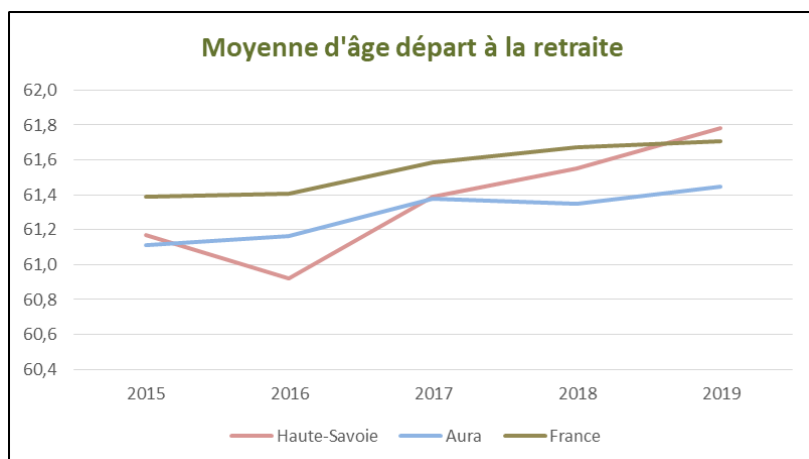


Les répartitions sont globalement similaires. Néanmoins, les communes en Haute-Savoie ont tendance à gagner de l'influence dans les départs à la retraite. Cette influence est stable voire diminue légèrement pour le niveau régional et national.

	Haute-Savoie	Aura	France
Autres collectivités	-75%	39%	39%
CC/CA/CU	-9%	29%	37%
CCAS/CIAS	44%	42%	44%
Communes	31%	22%	27%
SDIS/Département/CDG	39%	27%	24%
Syndicat	171%	98%	121%

Par rapport au niveau régional et national, en Haute-Savoie les syndicats, les communes et le groupe SDIS/Département/CDG ont connu une hausse plus importante des départs à la retraite. A l'inverse, les CC/CA/CU ont moins de départs à la retraite en 2019 qu'en 2015. Ceci constitue une exception territoriale car pour ce même groupe de collectivités, les départs à la retraite sont en hausse en Aura et pour toute la France.

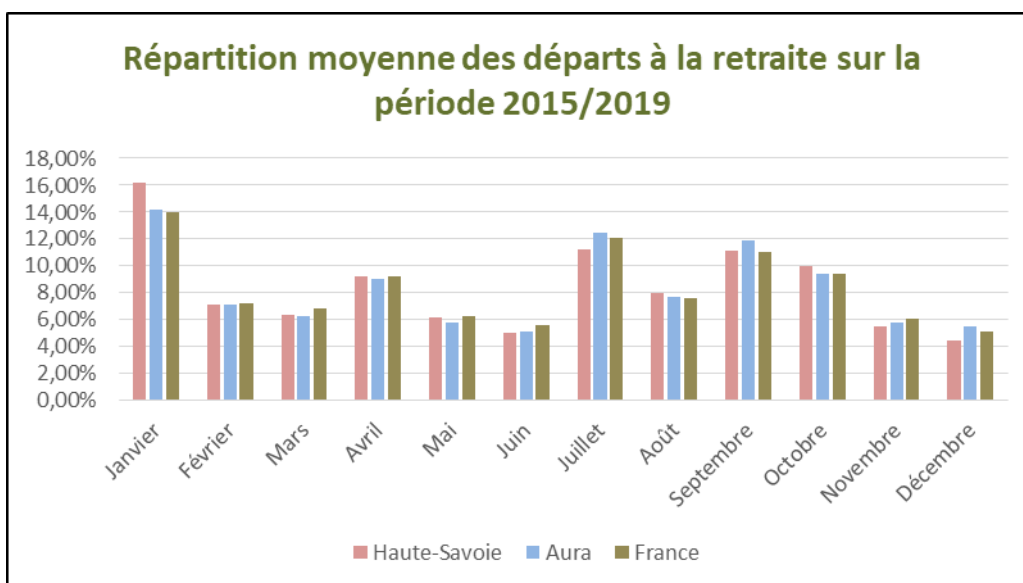
Âge moyen et médian de départ à la retraite



Alors qu'en 2015 la Haute-Savoie avait un âge moyen de départ à la retraite inférieur au niveau national. Le département a connu une progression beaucoup plus abrupte que la région et le national. L'âge moyen de départ à la retraite a reculé d'environ 2 mois pour l'Aura et la France alors qu'il a reculé d'environ 8 mois pour le département. Ceci l'amenant à avoir un âge moyen de départ plus important que le niveau national en 2019.

Depuis 2017, l'âge médian de départ à la retraite pour la Haute-Savoie, la région Aura et la France est similaire.

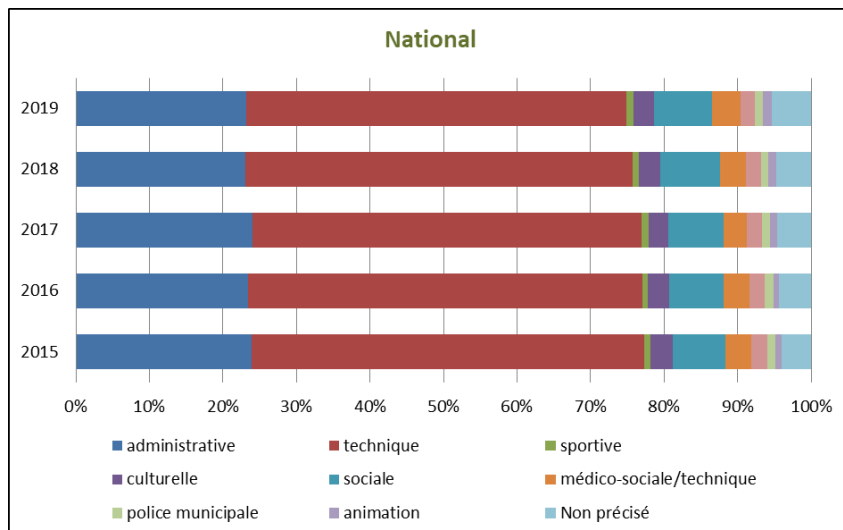
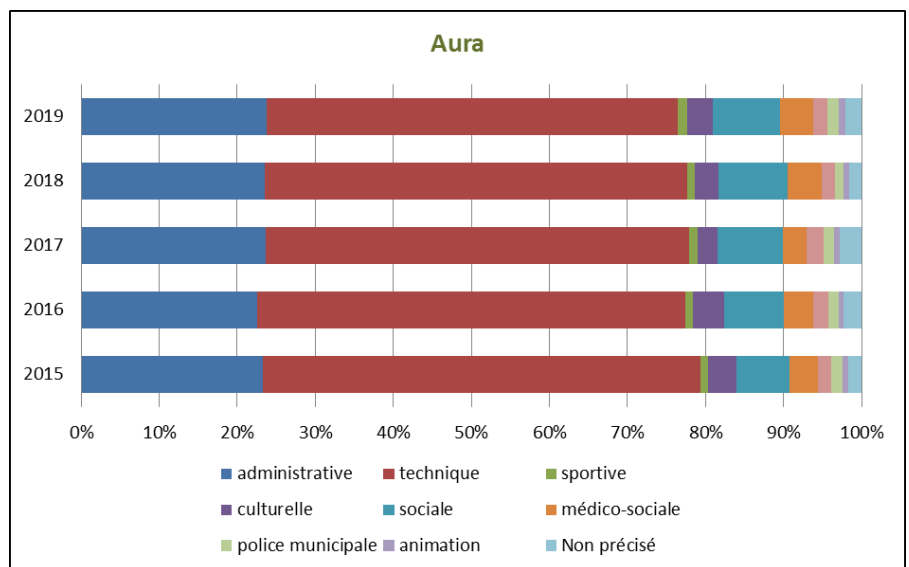
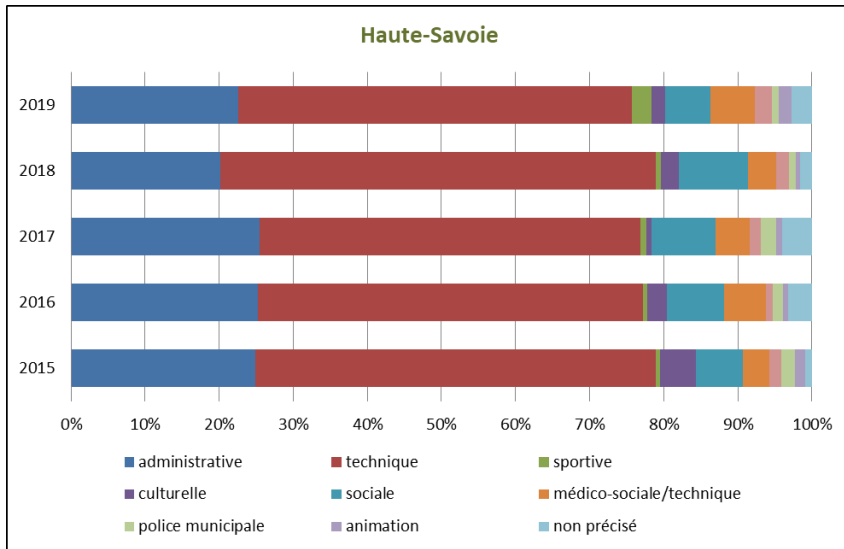
Répartition des départs selon le mois de départ



Que ce soit au niveau départemental, régional ou national ; les mois représentant le plus de départs à la retraite sont ceux de janvier, juillet et septembre.

Informations sur les fonctionnaires

Répartition des départements selon la filière

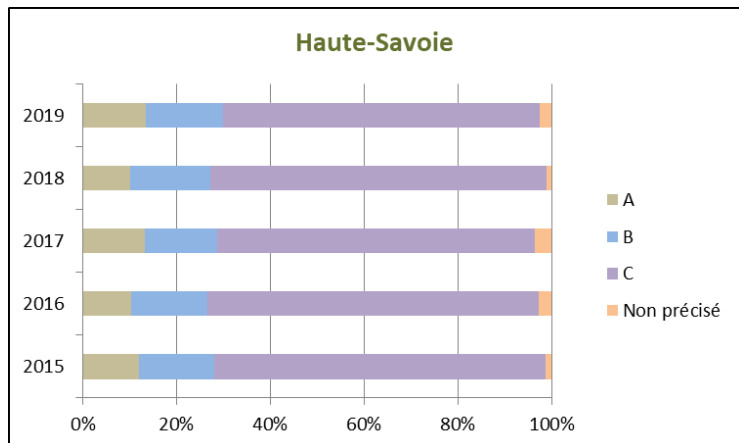


	Haute-Savoie	Aura	France
administrative	24%	32%	27%
technique	35%	22%	28%
sportive	450%	50%	43%
culturelle	-47%	19%	23%
sociale	30%	62%	45%
médico-sociale/technique	136%	55%	49%
incendie et secours	100%	31%	17%
police municipale	-33%	26%	22%
animation	75%	68%	80%

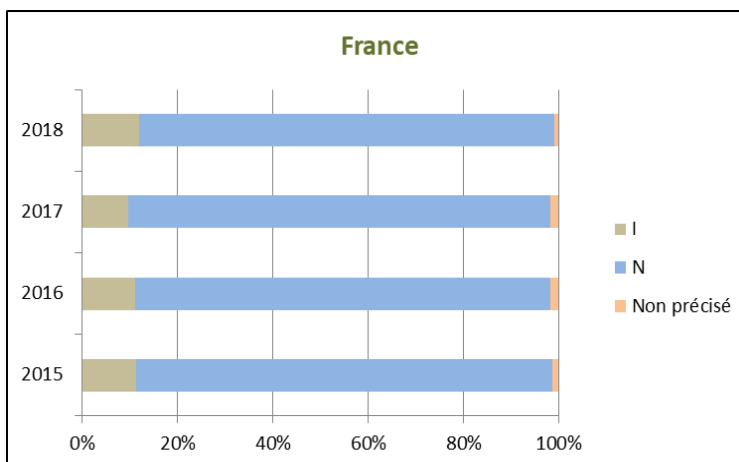
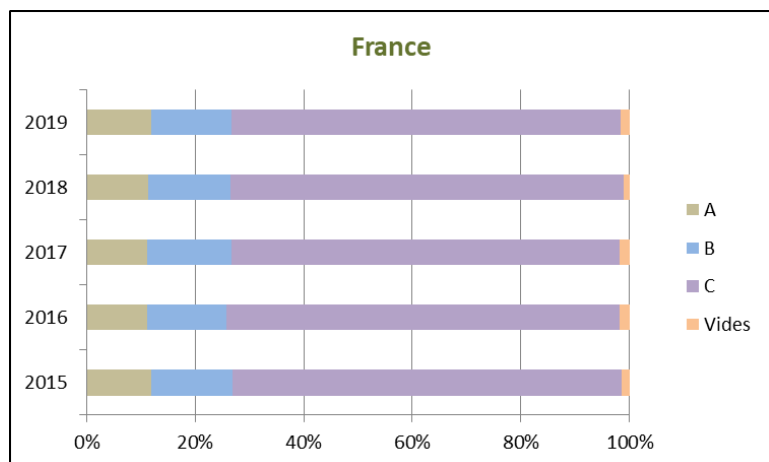
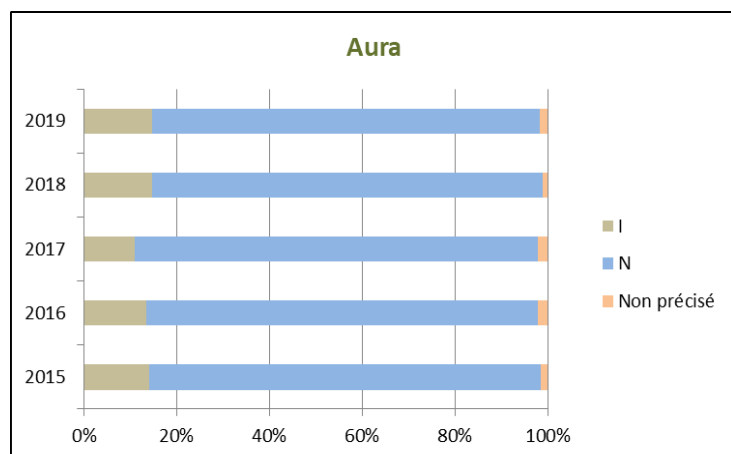
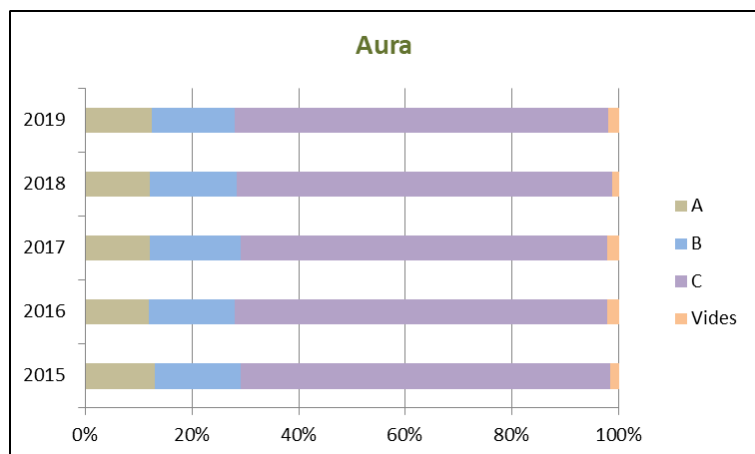
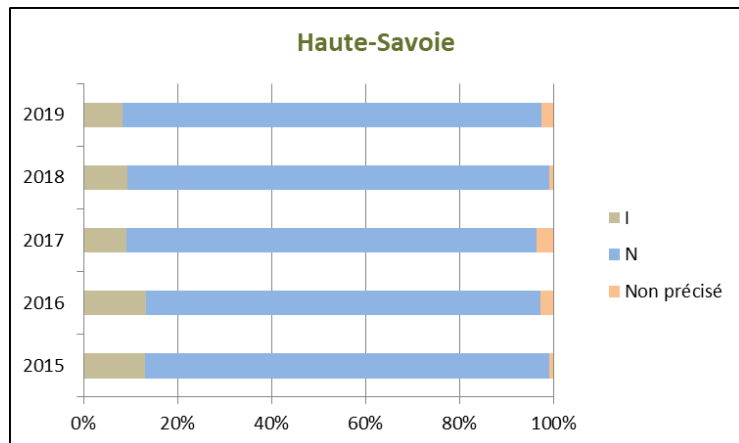
En ce qui concerne les départs à la retraite des fonctionnaires selon la filière, la Haute-Savoie est souvent à l'inverse des mouvements régionaux et nationaux ou connaît des évolutions plus prononcées. Par exemple, la filière médico-sociale/technique connaît une hausse des départs presque 3 fois plus importante que la région Aura ou la France. La filière sportive a connu aussi une augmentation des départs 9 fois plus élevée que la région ou le niveau national. A l'inverse, le département a vu les départs à la retraite de la filière culturelle reculer alors qu'ils augmentent dans les autres cas.

A noter que peu importe le niveau géographique, la filière animation connaît une hausse importante des départs à la retraite.

Répartition des départs selon la catégorie



Répartition des départs selon le type de retraite



Le point essentiel à retenir c'est que l'influence des retraites pour invalidité a tendance à diminuer entre 2015 et 2019 alors qu'elle reste stable pour la région et le niveau national. Cette baisse de l'influence se justifie par une hausse des départs à la retraite dit « normaux » alors que les départs pour invalidité diminuent.

	Haute-Savoie	Aura	France
A	53%	23%	32%
B	42%	25%	29%
C	31%	31%	31%

	Haute-Savoie	Aura	France
I	-12%	35%	47%
N	42%	28%	29%

La Haute-Savoie connaît une déperdition de catégories A et B chez les fonctionnaires bien plus importante que l'Aura et la France. La hausse des départs à la retraite pour les fonctionnaires de catégorie C est similaire aux autres secteurs géographiques.

Projection des départs à la retraite en Haute-Savoie

	Total	Titulaire/stagiaire	CP	CNP
% agent 52	30%	38%	17%	19%
% agent 57	16%	29%	8%	12%
% agent 60	8%	9%	5%	8%

Ce tableau se base sur les agents recensés lors de la dernière campagne du bilan social pour qui nous connaissons l'âge au 31/12/2019 soit 14143 agents tous statuts confondus. Ce tableau décrit donc la part des agents qui ont 52, 57 et 60 ans au 31/12/2019. Ainsi, notre projection a pour date de départ le 31/12/2019. Nous nous sommes basés sur l'âge de départ médian qui est de 62 ans.

Une marge d'erreur de +/- 1 point est à prendre en compte. Néanmoins, cette marge d'erreur est quasiment négligeable grâce à la taille de l'échantillon qui permet de couvrir environ ¾ des agents territoriaux de Haute-Savoie.

Ainsi, au 31/12/2029, 30% des agents présents au 31/12/2019 seront partis à la retraite. C'est près de 4 agents sur 10 si nous nous intéressons uniquement aux fonctionnaires. D'ici au 31/12/2024, 1 agent (tout statut confondu) sur 6 sera parti à la retraite.

Entre 2020 et 2022, 8% des agents de la FPT partiront à la retraite.

Les contractuel(le)s sur emploi non permanent connaîtront plus de départs à la retraite que les permanents.

Le statut de fonctionnaire sera fortement soumis aux départs à la retraite. D'ici au 31/12/2024, 1 fonctionnaire sur 3 en poste au 31/12/2019 partira à la retraite contre 1 CP sur 10 et 1 CNP sur 10. En revanche, d'ici fin 2021, les différents statuts vont connaître des départs à la retraite dans des proportions relativement comparables. Ceci est surtout vrai pour les fonctionnaires et CNP. La tendance à la baisse de l'influence des CP dans les départs à la retraite sur les 5 dernières années se confirme dans nos projections à fin 2021 et fin 2024.